

Rapport annuel 2021

Formation de base et continue
Marchandises dangereuses



L'année 2021 a été calme dans le domaine des marchandises dangereuses pour l'asa et ce en dépit de la pandémie de COVID-19. Les questions d'examen révisées de toutes les catégories sont utilisées avec succès depuis plus de deux ans par les centres de formation de base et de formation continue et aucune adaptation n'a été nécessaire au cours de cette année. La mise à jour de tous les programmes des types de cours ADR autorisés a été vérifiée au cours du premier semestre et les documents obsolètes ont été supprimés pour une meilleure vue d'ensemble.

Néanmoins, la pandémie a encore eu des répercussions en début d'année d'une part sur la validité des certificats ADR et d'autre part sur la validité des attestations de formation des conductrices et des conducteurs chargés de transporter des marchandises dangereuses. L'accord multilatéral M 330, signé par la Suisse en 2020, a permis de renouveler a posteriori jusqu'au 28 février 2021, en se basant sur les formations et des examens, tous les certificats ADR et les certificats de formation dont la validité aurait expiré après le 1^{er} mars 2020.

Agrément en tant que centre de formation de base et de formation continue

En 2021, l'asa a pu examiner et approuver au total quatre requêtes d'agrément en tant que centre de formation de base et de formation continue dans le domaine ADR/SDR. Le nombre d'organismes de cours agréés est ainsi passé à 17.

L'intérêt d'être reconnu comme centre de formation de base et de formation continue dans le secteur ADR/SDR reste toujours aussi élevé bien que le marché soit déjà très bien couvert par divers prestataires et par leurs cours dans toutes les régions linguistiques de Suisse.

Lors de la séance de la commission Assurance qualité du 24.06.2021, il a été décidé qu'aucune requête d'agrément en tant que centre de formation de base et de formation continue ne serait traitée dans le secteur des marchandises dangereuses jusqu'à ce que d'autres informations sur le projet Questions d'examen ADR dans le logiciel «ETAOne» soient disponibles. Ce projet démarrera en 2022. De nouvelles conditions-cadres seront ainsi définies pour un éventuel investissement dans des tablettes ou d'autres appareils électroniques. En outre, cette procédure garantit la sécurité de la planification et la protection des investissements pour les nouveaux centres de formation de base et de formation continue dans le secteur ADR.

Les chiffres essentiels

Le nombre de types de cours agréés a augmenté par rapport à l'année précédente, il est passé de 49 à 58. Cela peut notamment s'expliquer par l'agrément des quatre nouveaux centres de formation de base et de formation continue. En outre, 27 nouveaux enseignants ont été agréés.

Au total, 693 cours ont été dispensés cette année. Ce sont 80 cours de plus que l'année précédente. Ce chiffre est un record si l'on fait une comparaison par rapport aux cinq dernières années!

La forte augmentation du nombre de cours suivis a également eu des répercussions sur les certificats ADR imprimés qui, depuis le 01.01.2012, ont le format d'une carte de crédit. Au cours de cette année, 7353 certificats ADR ont été délivrés. Depuis le début de la production, jamais autant de certificats n'avaient été produits en un an. Les certificats SDR imprimés ont également connu une nette augmentation, passant de 45 à 60.

De façon inchangée, parmi les cours ADR proposés et suivis, le cours de recyclage est le plus fréquemment suivi (8.5). Cette année, la plupart des certificats ADR ont été prolongés à temps avec le cours de recyclage, c'est à dire dans la dernière année de validité du certificat.

Comme l'année précédente, le cours de base (8.1) est le cours le plus suivi. L'intérêt pour les cours de spécialisation Classe 1 (8.3) et Classe 7 (8.4) ainsi que pour le cours sur le transport de marchandises dangereuses SDR Classe 7 (8.12 au plan national) reste faible (cf. illustration 4).

Centres de formation ADR agréés (dont 2 centres de formation SDR)	17
Enseignants autorisés	184
Types de cours approuvés	58

Fig. 1: Nombre de centres de formation agréés, types de cours approuvés et enseignants autorisés (Source: SARI; état au 31.12.2021)

Cours dispensés	693
-----------------	-----

Fig. 2: Total des cours dispensés en 2021 (Source: SARI; état au 31.12.2021)

Certificats SDR	60
Certificats ADR	7353

Fig. 3: Total des certificats imprimés en 2021 (Source: SARI; état au 31.12.2021)

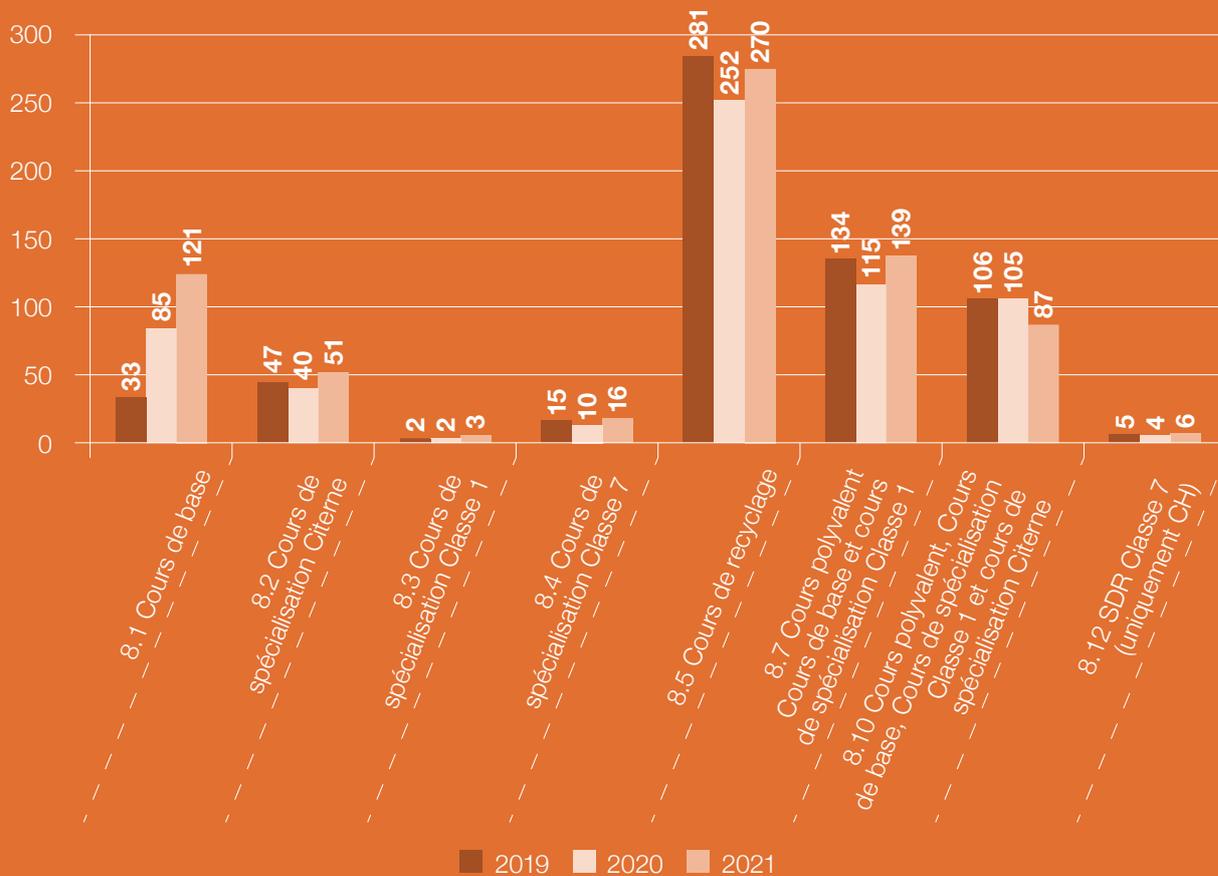
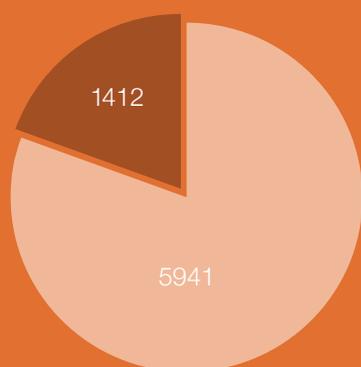


Fig. 4: Total des cours ADR/SDR réalisés par type de cours ces trois dernières années (Source: SARI; état au 31.12.2021)

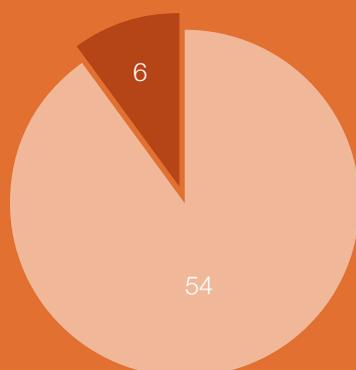
Certificats ADR 2021



- Participants aux cours avec PCC* (Suisses et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile en Suisse)
- Participants aux cours sans PCC* (Etrangers avec lieu de travail et de domicile à l'étranger)

*PCC = permis de conduire au format carte de crédit

Fig. 5: Certificats ADR imprimés en 2021 (Source: SARI; état au 31.12.2021), Total 7353



- Participants aux cours avec PCC* (Suisse et étrangers avec lieu de travail ou lieu de domicile en Suisse)
- Participants aux cours sans PCC* (Étrangers avec lieu de travail et de domicile à l'étranger)

*PCC = permis de conduire au format carte de crédit

Fig. 6: Certificats SDR imprimés en 2021 (Source: SARI; état au 31.12.2021), Total 60

Assurance qualité

En 2021, les experts AQ du Conseil suisse de la sécurité routière (CSR) ont réalisé 11 audits journaliers au total dans le secteur de la formation de base et de la formation continue concernant les marchandises dangereuses. Lors de deux audits, de petites lacunes ont été constatées, pour deux autres audits, il s'agissait de grosses lacunes car les cours n'avaient pas été dispensés selon le programme soumis. Dans les deux cas, cela a nécessité un audit complémentaire. Les auditeurs se sont trouvés une fois devant des portes closes.

En 2021, le CSR a aussi réalisé 14 audits-éclair dans ce secteur. Des défauts mineurs ont été constatés lors d'un audit-éclair, pour les 13 autres l'évaluation des experts AQ était à chaque fois positive.

Journée d'information «Formation continue obligatoire»

La journée d'information «Formation continue obligatoire» organisée par l'asa le 09.11.2021 a eu lieu à la maison du peuple de Bienne. L'année précédente, la manifestation avait eu lieu en Livestream en raison de la situation liée au coronavirus. En 2021, la manifestation s'est tenue de nouveau en présentiel sur présentation du certificat Covid étendu. L'écho était positif: 160 participants ont accepté l'invitation de l'asa. Les systèmes d'assurance qualité des organisateurs de cours, la situation actuelle et les prescriptions en vigueur à partir du 01.01.2022 ont été les principaux thèmes abordés. Il a également été question du Service Assurance qualité intégré à l'asa à partir de 2022. À l'issue de la partie officielle, les invités ont profité du lunch offert par l'asa pour échanger des informations et tisser des liens entre collègues.

Lors du sondage réalisé par la suite, la journée d'information 2021 a obtenu de bonnes notes. Les participants se sont montrés très satisfaits de l'organisation et de la réalisation, ainsi que de la collaboration avec l'asa et le CSR. Les suggestions concernant le lieu de la manifestation et le service de restauration ont été notées et seront prises en compte lors de l'organisation de la prochaine manifestation. Les participants ont apprécié que la journée d'information se soit déroulée en présentiel.

asa – mars 2022

EDITEUR

Association des services des automobiles
Thunstrasse 9, 3005 Berne
www.asa.ch

asa

ASSOCIATION DES SERVICES DES AUTOMOBILES
VEREINIGUNG DER STRASSENVERKEHRSÄMTER
ASSOCIAZIONE DEI SERVIZI DELLA CIRCOLAZIONE